

INVITATION AUX HABITANT.E.S ET COMMERÇANT.E.S DU QUARTIER



**CORNAVIN - GROTTES  
UN AMENAGEMENT AU RABAIS ?**

**OÙ VA  
LA VILLE ?**

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE  
MERCREDI 31 MARS 20H30  
À L'UOG - PLACE DES GROTTES  
POUR UNE PRÉSENTATION DE LA SITUATION**

Toutes les infos de l'assemblée publique seront disponibles  
dès le 2 avril sur le site [collectif500.ch](http://collectif500.ch)

# Historique

**2011** Création du Collectif 500 pour s'opposer à l'extension de la gare en surface qui entraînerait la démolition du bas des Grottes, de Malatrex et de l'îlot 13.

**2012** présentation du projet de gare souterraine de Martin Graf par le Collectif 500

**2013** Initiative pour une gare souterraine signées par plus de 16'000 personnes en moins de deux mois.

**2013** Acceptation du projet souterrain par les CFF et l'OFT

**2014** Initiative adoptée par le Grand Conseil genevois.

Pour faire suite à l'adoption du projet de gare  
souterraine, la ville lance un  
**Mandat d'Etudes Parallèles (MEP)**  
pour les aménagements futurs autour de la gare

**septembre 2016** lancement du MEP en trois phases : 23 bureaux  
candidatent, 7 sont retenus, puis 3.

Le Collectif 500 est représenté dans le jury.

**avril 2018** le lauréat est désigné. Le projet retenu est remarqué en  
particulier pour la création d'une véritable façade pour le côté  
Grottes de la gare.

**septembre 2018** présentation du projet par le collectif à l'UOG, et  
explication des raisons de notre soutien à ce projet.

Les CFF, l'OFT, le Canton, la Ville s'engagent formellement à  
soutenir le projet lauréat.



MEP façade avant, place Cornavin



MEP façade arrière, place Montbrillant





## Le Plan Directeur de Quartier (PDQ)

**2018** Le bureau lauréat est mandaté pour « *des prestations d'accompagnement du maître d'ouvrage (MO) pour la conception, le développement stratégique et la réalisation des projets dans le périmètre d'intervention du MEP, afin d'en garantir la cohérence d'ensemble* ».

Cela comprend la mise au point du PDQ.

**2018 à 2020** Evolution du projet lauréat pour mettre au point le PDQ qui est ensuite adopté par le Conseil municipal et par le Conseil d'Etat. Cela représente 2 ans de travail pour le bureau d'architectes. Le Collectif 500 est invité à participer à la réflexion, notamment sur les orientations urbanistiques projetées sur l'ilôt 5-7 du bas de Grottes.



## Le Concours

**2020** La ville lance un concours pour affiner le projet côté Grottes contrairement au côté Place de Cornavin où un appel d'offre aux architectes est organisé.

Le Collectif 500 y délègue un membre.

Annoncé membre du jury par la Ville le bureau lauréat du MEP refuse de participer.

Sur les 9 projets rendus 7 respectent le PDQ, 2 non.

Le jury retient ces deux projets comme 1er et 2ème prix.

C'est tout le travail du MEP, puis du PDQ, puis des 7 bureaux ayant respecté le PDQ qui est « balancé à la poubelle ».



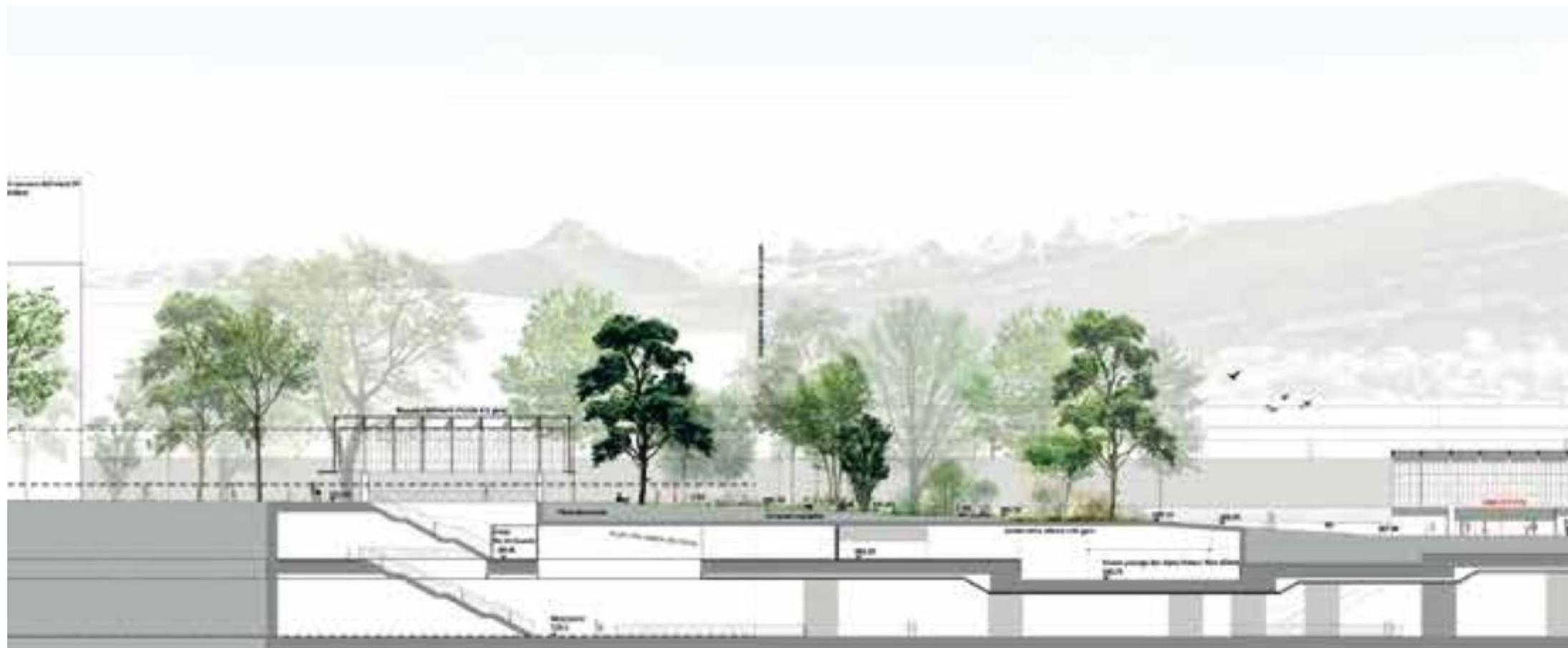
Concours, place Pépinière : centre ville ou place villageoise ?



Concours, place Montbrillant



Concours, place des Gares



Des arbres bien enracinés ?



## Les différences entre le PDQ et le concours.

La façade : elle a disparu,  
l'arrière de la gare reste un arrière de gare.

Les émergences : elles étaient prévues intégrées à la gare  
elles deviennent des "sculptures urbaines«

Les sols : étaient à définir selon le PDQ,  
ils restent à définir.

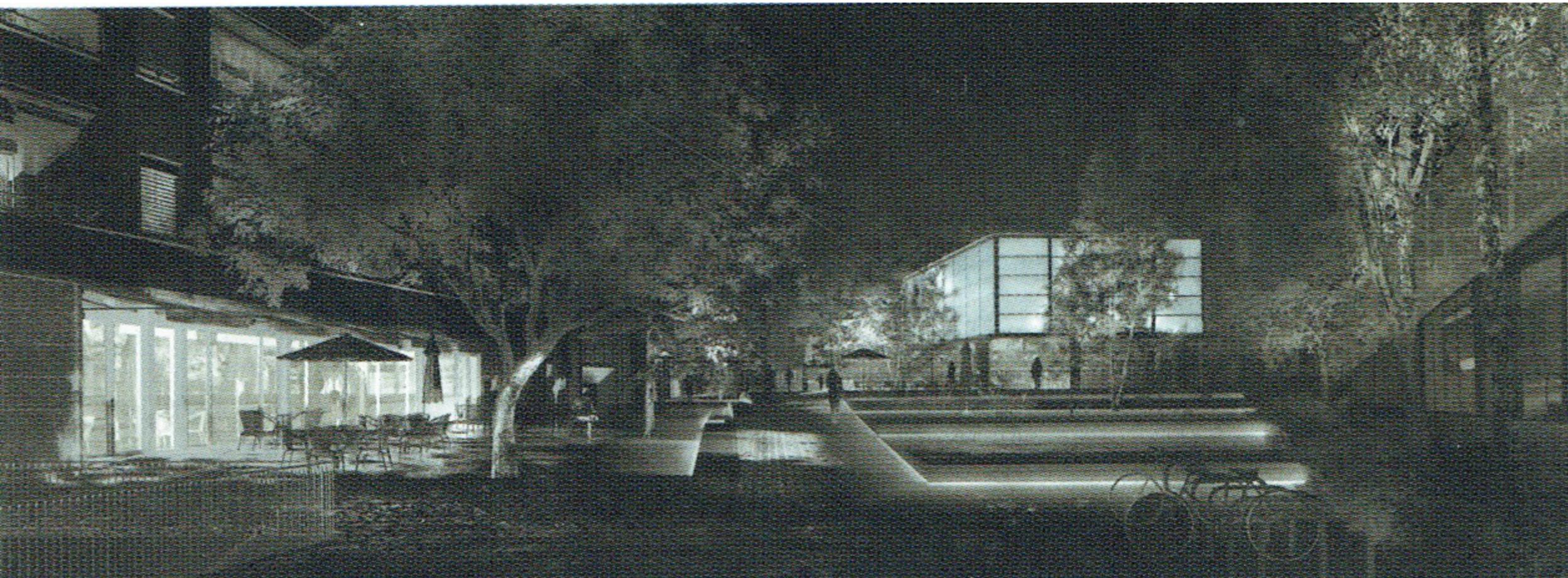
L'îlot 5-7 : alors que nous avons travaillé avec les autres  
partenaires dans le cadre du PDQ,  
la ville met tout à la poubelle.

**La façade ou l'absence de façade?**





**Les émergences intégrées ou éléments indépendants  
spectaculaires ?**



**Concours, éclairage sorties, place des Gares**



**Les sols: à définir ou à redéfinir ?**

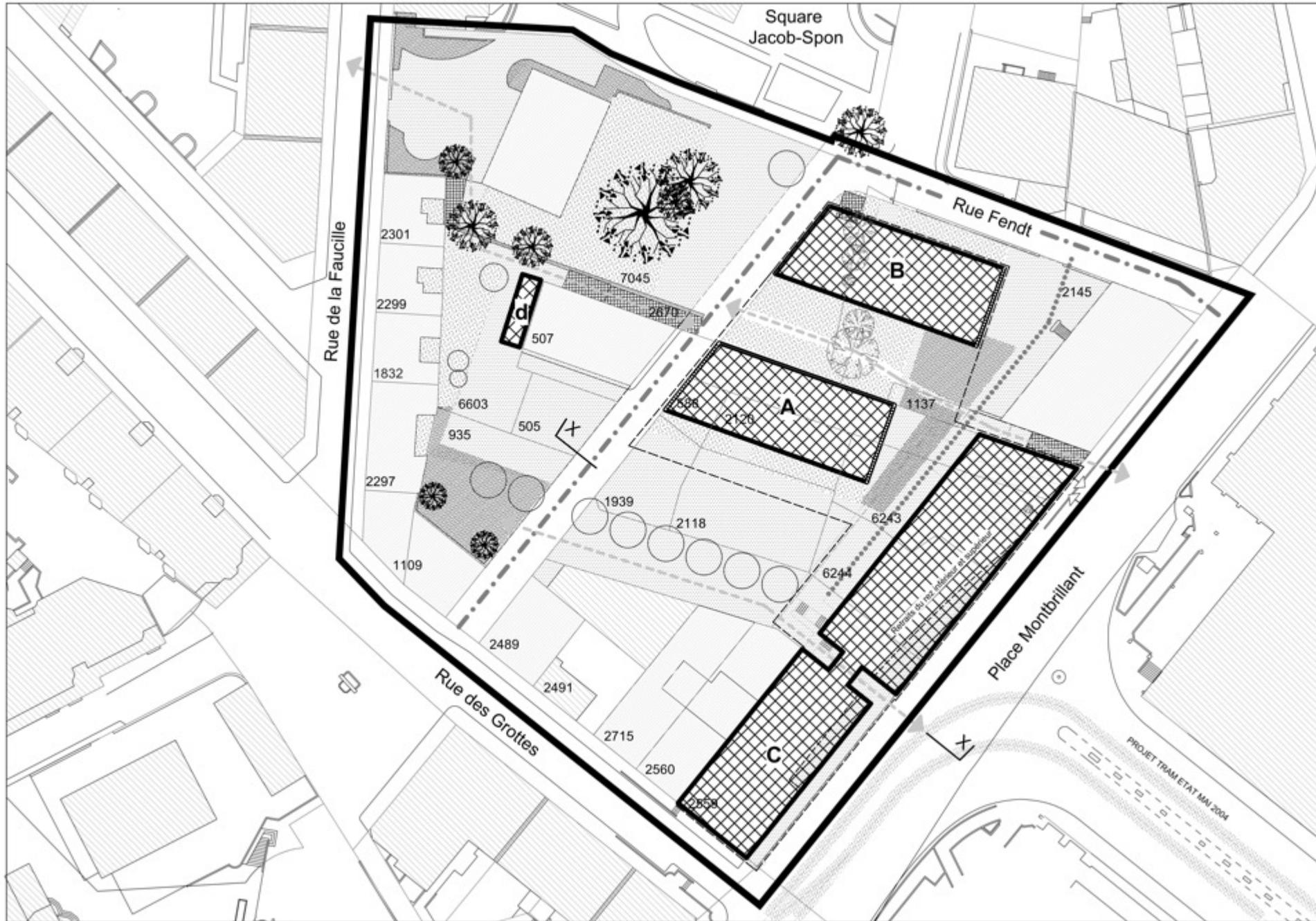


Concours , place des Gares



Concours, place Pépinière

**L'îlot 5-7 un travail collectif  
ou un vieux plan communal?**



PLQ en vigueur, mais ancien, îlot 5-7



Ilot 5 – 7 selon le PDQ, mis au point avec la ville et le Collectif 500

## Constat 1

Le Collectif 500 constate que le projet retenu par le jury du concours correspond en réalité point par point, à un projet non retenu au MEP et ne peut donc en aucun cas être considéré comme une évolution du PDQ.

Le côté Grottes de la gare reste un *arrière* de gare.



## Constat 2

Nous constatons, et cela a été confirmé par les représentant.e.s des services des constructions et de l'aménagement de la Ville, que le projet sorti du concours est moins avancé que celui du PDQ (tous les points : vitrages, émergences, îlot 5-7, arborisation, sols restent « à mettre au point »).

Cela signifie qu'une somme rondelette - estimée par nous à six chiffres - a été dépensée pour faire reculer le projet et le travail de collaboration avec les différents partenaires de l'agrandissement de la gare Cornavin.

## **Constats 3**

**(après rencontres avec les CFF puis avec la Ville)**

**Nous constatons :**

- que les CFF ne sont ni impliqués ni satisfaits par le nouveau projet.**
- que le nouveau projet ne correspond pas au PDQ présenté et soumis à consultation publique puis voté par le Conseil municipal et approuvé par le Conseil d'Etat.**
- que la Ville ne considère plus le Collectif 500 comme partenaire mais comme une association qui peut faire part des ses "remarques et envies".**

## En conclusion

Dans la situation actuelle les conditions du partenariat avec la Ville ne sont plus remplies et notre comité a donc décidé de ne pas poursuivre la collaboration avec la Ville sur cette base.

Notre implication passée de défendre et accompagner le projet du PDQ ayant été rendue publique, notre décision est également publique.

le collectif 500, fin mars 2021